



Stage 2022

Formation des élus sur les zones humides

Les responsabilités confiées aux élus sont de plus en plus nombreuses, complexes et parfois décourageantes pour certains qui hésitent à poursuivre leur engagement dans l'action publique. L'Etat, conscient de ces difficultés, tente d'accompagner ces élus en stimulant l'émergence de différents dispositifs de formation. La loi "Engagement et proximité" comporte ainsi un important volet relatif au renforcement des compétences des élus à travers la formation.

Depuis plus de 20 ans l'ADREE coordonne des actions de sensibilisation et d'information des décideurs locaux sur les zones humides. Elle a récemment lancé un grand projet d'accompagnement des acteurs des Hauts de France. Il s'agit d'aider ces derniers à mesurer les enjeux liés aux zones humides, tant en termes de protection que d'articulation avec les outils de la planification territoriale (SCOT, PLU, TVB...). Un zoom spécifique est nécessaire concernant les projets d'aménagement et l'application de la doctrine Eviter, Réduire, Compenser... Cette formation doit apporter des suggestions de valorisation de ces milieux et mettre en avant les services écosystémiques qu'ils apportent.

Ce projet constitue un très bon cas d'étude pour le (la) stagiaire qui pourra valoriser cette expérience de multiples manières. Il permettra de nourrir une réflexion plus large sur les modalités possibles de développement de nouvelles offres de formation à destination des élus ruraux.

Missions confiées au stagiaire :

- Elaboration du contenu des formations sur les zones humides,
- Programmer la mise en oeuvre des formations pour les élus des communes et intercommunalités des Hauts de France,
- Etudier les besoins en matière de formation de ces élus plus globalement sur les questions de biodiversité,
- Recenser les dispositifs incitatifs et outils financiers mobilisables (fonds structurels, fonds dédiés à la formation...),
- Étudier des pistes originales de mise en oeuvre technique de ces formations via des outils numériques adaptés,

- Suggérer la mise en place de quelques actions expérimentales sur des territoires dédiés à des actions de formation innovantes.

Durée : 2 mois

Fonction : Chargé(e) d'étude biodiversité et territoires

Profil recherché : Licence 3, Master 1 en écologie, environnement, urbanisme, aménagement

Structure d'accueil : ADREE, 1 Chemin du Pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Responsables du stage : Marion Savaux, Directrice exécutive et des études

Modalités d'accueil : Siège de l'association (naturagora), bureau, documentation technique, matériel bureautique

Hébergement et restauration : Hébergement et repas à la charge du stagiaire (possible dépannage gracieux pour l'hébergement selon disponibilité)

Déplacements : permis B souhaité pour déplacement dans la région Hauts de France, véhicule mis à disposition, frais de déplacements remboursés si utilisation d'un véhicule personnel (la plupart des déplacements s'effectueront avec un membre de l'équipe permanente)